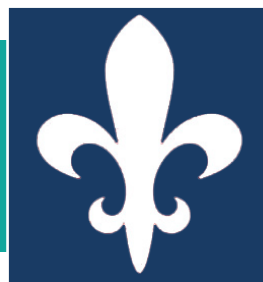


# Ma Question Santé

4 février  
Journée mondiale  
contre le cancer

## La chirurgie mini-invasive



CHU  
AMBROISE  
PARÉ



### Qu'est-ce que la chirurgie mini-invasive ?

« La chirurgie mini-invasive ou *robotique* est une intervention durant laquelle aucune grande incision n'est réalisée sur le corps du patient. Grâce à des instruments très sophistiqués et précis, elle permet de traiter certaines maladies qui, sans ce matériel de pointe, seraient prises en charge par une chirurgie classique générant des incisions beaucoup plus importantes.

Ainsi, seules trois ou quatre petites incisions (1cm environ) sont nécessaires lors d'une chirurgie mini-invasive. Ces incisions permettent d'introduire la caméra et de positionner les instruments requis pour l'intervention, articulés sur quatre bras déployés autour du patient.

Tout au long de l'opération, le chirurgien et sa grande dextérité sont aux commandes de ces bras, par l'intermédiaire d'une console : il guide avec une précision extrême chaque geste accompli à l'aide des bras de l'instrument, ce qui supprime, en outre, tout tremblement.

Le chirurgien peut visualiser l'intervention grâce à une technologie d'imagerie vidéo performante qui récolte et agrandit à l'écran des images en 3D. Le spécialiste reçoit une vue très précise, en haute définition, de l'intervention et des gestes techniques qu'il pose en direct.

Placée dans les mains d'un chirurgien expérimenté, cette technologie permet une amélioration significative de la sécurité, du confort et de la convalescence du patient.

**En Wallonie, seuls trois hôpitaux en sont équipés : le CHU Ambroise Paré s'est doté de son premier modèle en 2008, au bénéfice direct des patients de la région. »**

### Quelles sont les pathologies prises en charge par cette technique dans votre hôpital ?

« Le service d'urologie, qui compte une importante expérience en la matière, a été le premier à exploiter cette technique en 2008, et à poser, par ce biais, des actes chirurgicaux des plus complexes.

Depuis lors et sur base de l'expertise de nos médecins urologues, différents spécialistes de notre hôpital se sont formés à l'utilisation de la technologie robotique, au bénéfice de leurs patients.

Aujourd'hui, la chirurgie mini-invasive permet de prendre en charge le traitement de diverses pathologies complexes telles que, entre autres, les **cancers de la prostate, de la vessie, du rein, de l'utérus, du colon, du rectum, des poumons, ou encore des épanchements pleuraux, des pneumothorax, des descentes d'organes...** »



**CHU Ambroise Paré**

Plongée en salle d'opération :  
intervention de chirurgie robotique

## Quelle place occupe le chirurgien lors de ces interventions ?

« Tout d'abord, il est important de noter que, quels que soient les besoins du patient et le type d'intervention, **le chirurgien opte toujours pour la technique la plus adaptée** à la pathologie de son patient.

Avant l'intervention, le spécialiste explique à son patient le déroulement de l'opération. S'il décide de recourir à la chirurgie mini-invasive, il détaille également les avantages liés à cette technique et fournit des conseils post-opératoires au patient. Il répond, bien entendu, à chaque question du patient et clarifie toute éventuelle zone d'ombre. En collaboration avec l'anesthésiste, il limite au maximum les douleurs post-opératoires et facilite un retour rapide à une vie normale.

En salle d'opération, le rôle du chirurgien reste central, à l'instar d'une intervention « classique ». Il est **entouré d'une équipe médicale et infirmière** qui lui vient en soutien durant l'intervention. Le chirurgien se place aux commandes du dispositif dont les instruments deviennent, in fine, une extension de ses mains offrant une plus grande précision à chacun de ses gestes techniques. »

## Quels en sont les avantages par rapport à une chirurgie classique ?

« Les avantages, en comparaison avec une chirurgie classique, sont considérables : la chirurgie mini-invasive marque une **amélioration significative du confort, de la sécurité et de la convalescence du patient dont la durée de séjour à l'hôpital est raccourcie.**

La chirurgie robotique limite le « traumatisme opératoire », à savoir l'ensemble des problèmes et douleurs qui peuvent découler d'une opération. Les risques de saignements, lésions ou complications sont moindres et la récupération plus rapide.

D'un point de vue esthétique, le patient garde peu de traces physiques de son opération puisque les cicatrices liées à l'intervention sont quasiment nulles. À noter également que cette chirurgie raccourcit la durée d'hospitalisation, elle permet une récupération post-opératoire plus rapide et facilite la reprise des activités normales.

Dans le cadre de pathologies oncologiques, elle donne la possibilité de mettre en place plus rapidement des traitements complémentaires éventuels. »

## Y a-t-il un coût supplémentaire par rapport à une chirurgie classique ?

« Non, au contraire : les coûts d'une intervention classique et ceux d'une chirurgie robotique sont identiques. Au sein de notre hôpital, aucun supplément n'est demandé au patient qui bénéficie d'une chirurgie mini-invasive.

D'ailleurs, le recours à la chirurgie robotique permet généralement au patient de **quitter plus vite l'hôpital, ce qui réduit les frais liés à son séjour.** »

## L'équipe de chirurgiens spécialisés



**Dr Michel Naudin**

Urologue



**Dr Kurt Crener**

Gynécologue - obstétricien



**Dr Eric Lebrun**

Chirurgien digestif



**Dr Jean Lemaître**

Chirurgien thoracique



**Dr Alexis Therasse**

Chirurgien thoracique



**Dr Didier Hossey**

Chirurgien oncologique

**CHU Ambroise Paré**